

## Stage - Partie 2

### Titulaire

François DUFRASNE (Coordonnateur)

### Mnémonique du cours

PHAR-J701

### Crédits ECTS

4 crédits

### Langue(s) d'enseignement

Français

### Période du cours

Année académique

### Campus

Hors campus ULB

## Contenu du cours

Le stage se déroule en 3 phases: observation des enseignants au travail, préparation des leçons avec les Maîtres de stage et présentation des leçons. Le stage doit impérativement être réalisé dans deux établissements de la Communauté Française de Belgique.

Voir le fichier "Règlement du stage AESS" plus bas !

## Objectifs (et/ou acquis d'apprentissages spécifiques)

Apprendre à donner cours en situation réelle.

## Méthodes d'enseignement et activités d'apprentissages

Pratique sur le terrain lors du stage.

La présence aux activités pratiques est **obligatoire** : le taux de participation de minimum 75% à ces activités conditionne la réussite de l'étudiant.e (un taux d'absence supérieur à 75 % entraînera automatiquement la non-validation de l'unité d'enseignement). Toute absence, même justifiée pour force majeure, sera comptabilisée.

## Contribution au profil d'enseignement

- Utiliser un socle de concepts et de savoirs en sciences de la santé et en sciences pharmaceutiques. Mobiliser ses savoirs en anatomie, biologie, chimie, mathématique, physique, biochimie, biologie moléculaire, botanique, chimie analytique, chimie pharmaceutique physiologie... dans un contexte professionnel.- Communiquer de façon adaptée, efficace, rigoureuse et respectueuse dans une perspective professionnelle. Adapter son langage à son interlocuteur

(collègue, sous-traitant, requérant...)- S'auto évaluer, compléter son savoir et adapter son attitude. Autoévaluer l'évolution de ses capacités professionnelles. S'informer sur les nouvelles avancées scientifiques en utilisant des outils de recherche adéquats \* Dans n'importe quel domaine lié à la pratique professionnelle\* Lors de formations continues (congrès, symposiums, conférences, séminaires)- Adapter son attitude face à tout changement dans le contexte professionnel

## Références, bibliographie et lectures recommandées

Celles données par les Maîtres de stage et celles du cours de Didactique générale.

## Autres renseignements

### Lieu(x) d'enseignement

Hors campus ULB

### Contact(s)

FRANCOIS DUFRASNE

Unité de Microbiologie, Chimie Bioorganique et Macromoléculaire  
Département de Recherche et Développement du Médicament  
Faculté de Pharmacie - Université Libre de Bruxelles Campus  
Plaine CP 205/5, 1050 Brussels, Belgium

Tel. 003226505262 GSM 0032473766148

Francois.DufRASNE@ulb.be

## Méthode(s) d'évaluation

Autre

### Méthode(s) d'évaluation (complément)

Appréciation générale des capacités de l'étudiant développées au cours du stage. Il s'agit donc d'une évaluation continue.

L'évaluation est faite par le Maître de stage.

La cote provient de l'évaluation des prestations de stage et dépend de la qualité des éléments suivants: expression orale adaptée aux étudiants du secondaire, expression écrite au tableau, qualité de l'approche pédagogique du sujet et du(des) support(s) didactique(s) fourni(s).

La présence aux activités pratiques est **obligatoire** : le taux de participation de minimum 75% à ces activités conditionne la réussite de l'étudiant.e (un taux d'absence supérieur à 75 % entraînera automatiquement la non-validation de l'unité d'enseignement). Toute absence, même justifiée pour force majeure, sera comptabilisée.

## Construction de la note (en ce compris, la pondération des notes partielles)

L'évaluation est faite par le Maître de stage.

La cote provient de l'évaluation des prestations de stage et dépend de la qualité des éléments suivants: expression orale adaptée aux étudiants du secondaire, expression écrite au tableau, qualité de l'approche pédagogique du sujet et du(des) support(s) didactique(s) fourni(s).

Les notes du Maître de stage et du Président de l'Agrégation de l'Enseignement Secondaire Supérieur - section Pharmacie contribuent chacune à 50 %.

La présence aux activités pratiques est *obligatoire* : le taux de participation de minimum 75% à ces activités conditionne la réussite de l'étudiant.e (un taux d'absence supérieur à 75

% entraînera automatiquement la non-validation de l'unité d'enseignement). Toute absence, même justifiée pour force majeure, sera comptabilisée.

## Langue(s) d'évaluation principale(s)

Français

## Programmes

### Programmes proposant ce cours à la faculté de Pharmacie

AG-PHAR | Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur - sciences pharmaceutiques | bloc U

